



Nouvelles Editions Ivoiriennes

NOUVELLES EDITIONS IVOIRIENNES (NEI)

Société Anonyme à participation financière publique

Avec Conseil d'Administration

Au capital de 134.000.000 FCFA

Siège social : 1 Boulevard de Marseille, Commune de Treichville
01 B.P 1818 Abidjan 01 – RCCM CI-ABJ-1992-B-164178

Avis de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02 novembre 2011

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Nouvelles Editions Ivoiriennes sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, **le mercredi 02 novembre 2011 à 15 heures, à l'Hôtel TIAMA Abidjan, Commune du Plateau** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Présentation du rapport du Conseil d'administration sur l'opération de fusion entre les sociétés CEDA et NEI par absorption de la première par la seconde,
- 2- Présentation des rapports du Commissaire aux apports et à la fusion,
- 3- Approbation de la fusion par absorption de la société CEDA par la société NEI : approbation des apports, de leur évaluation et de leur rémunération,
- 4- Approbation de la convention d'apport immobilier entre CEDA et NEI,
- 5- Augmentation corrélative du capital social de la société absorbante et affectation de la prime de fusion,
- 6- Modification des stipulations des statuts relatives au Capital Social,
- 7- Changement de dénomination de la société NEI et modification corrélative des statuts,
- 8- Révocation des mandats et désignation de nouveaux administrateurs.
- 9- Délégation de pouvoirs pour signature des actes nécessaires à la réalisation définitive des opérations de fusion et d'apport,
- 10- Pouvoirs pour la signature des statuts au rang des minutes du notaire,
- 11- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de publicité.

Tout Actionnaire ou Représentant légal d'Actionnaire sera admis à l'Assemblée et pourra s'y faire représenter par un mandataire.

Le projet de fusion, les rapports du Conseil d'Administration, les rapports du Commissaire aux Apports et à la fusion, les états financiers et les rapports de gestion des trois derniers exercices, la liste des Actionnaires ainsi que le texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la BICI Bourse, sis rue Gourgas, Abidjan-Plateau, quinze (15) jours avant la tenue de la réunion, soit à compter du 18 octobre 2011.

Pour le conseil d'administration
Le Président